

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 août 2020**

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 août 2020**

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 6
États financiers	
Bilan	7
État de l'évolution des actifs nets	8
État des produits et des charges	9
État des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 21
Annexes	22 - 25

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil national de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix (l'« Organisation »), qui comprennent le bilan au 31 août 2020, et les états des produits et des charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception de l'incidence possible du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 août 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisation tire des produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits des activités de collecte de fonds, de l'insuffisance des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 août 2020 et 2019, et des actifs nets aux 1^{er} septembre 2018 et 2019 et aux 31 août 2019 et 2020. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 août 2019 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la Note 2 des états financiers, qui indique que l'Organisation a subi une insuffisance des produits sur les charges avant autres éléments de 2 792 046 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 août 2020 et que la trésorerie utilisée par les activités de fonctionnement a totalisé 7 005 628 \$ durant cette période. De plus, la collecte de Carême de partage 2021 est incertaine en raison de la pandémie de « COVID-19 ». Comme il est indiqué à la Note 2, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rapport de l'auditeur indépendant

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Rapport de l'auditeur indépendant

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada S.r.l. / S.E.N.C.R.L. / LLP*¹

Montréal (Québec)
Le 27 novembre 2020

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Bilan**

31 août	2020	2019
Actif		
Court terme		
Encaisse	4 506 686 \$	3 136 298 \$
Placements (Note 3)	12 938 647	20 762 648
Débiteurs (Note 4)	1 078 677	897 557
Sommes à recevoir d'une succession (Note 5)	-	2 297 482
Frais payés d'avance	55 121	117 277
Sommes payées d'avance sur les projets	493 650	614 877
	19 072 781	27 826 139
Parts de fonds communs de placement liées aux prêts à fonds perdus	70 777	70 777
Placements liés au Fonds Solidarité	8 110 350	7 110 350
Immobilisations corporelles (Note 6)	45 014	78 038
	27 298 922 \$	35 085 304 \$
Passif et actifs nets		
Court terme		
Créditeurs (Note 7)	1 862 752 \$	1 228 683 \$
Apport reporté - Succession (Note 5)	-	1 908 417
Apports reportés - Programmes de développement (Note 8)	6 800 378	13 825 739
	8 663 130	16 962 839
Prêts à fonds perdus	-	6 799
	8 663 130	16 969 638
Actifs nets		
Investis en immobilisations corporelles	45 014	78 038
Affectés, d'origine interne	5 806 213	10 060 859
Reçus à titre de dotations	1 281 716	1 245 051
Fonds Solidarité	8 329 778	7 262 665
Non affectés	3 173 071	(530 947)
	18 635 792	18 115 666
	27 298 922 \$	35 085 304 \$

Voir Note 2 - Continuité d'exploitation
Voir Note 14 - Événements postérieurs à la date du bilan

Au nom du conseil d'administration :

 Administrateur

 Administrateur

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 août	Affectations d'origine interne										Total
	Affectés à l'assemblée d'orientation	Affectés au fonds de réserve	Fonds Alain Richemond	Fonds spécial temporaire	Fonds d'engagements internationaux (Note 12)	Total des affectations d'origine interne	Investis en immobilisations corporelles	Reçus à titre de dotations	Fonds Solidarité	Non affectés	
Soldes au 1 ^{er} septembre 2018	101 262 \$	2 500 000 \$	- \$	1 204 171 \$	7 119 906 \$	10 925 339 \$	122 451 \$	1 215 198 \$	6 515 610 \$	(919 052)\$	17 859 546 \$
Affectations d'origine interne (Note 9)	25 000	-	-	-	-	25 000	-	-	-	(25 000)	-
Réduction des engagements internationaux (Note 12)	-	-	-	-	(644 997)	(644 997)	-	-	-	644 997	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 367	-	-	(246 850)	-	(244 483)	(48 804)	-	-	(227 501)	(520 788)
Apports reçus à titre de dotations	-	-	-	-	-	-	-	1 445	776 000	-	777 445
Intérêts	-	-	-	-	-	-	-	28 408	152 315	-	180 723
Affectation aux programmes	-	-	-	-	-	-	-	-	(181 260)	-	(181 260)
Investissement en immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	4 391	-	-	(4 391)	-
Soldes au 31 août 2019	128 629	2 500 000	-	957 321	6 474 909	10 060 859	78 038	1 245 051	7 262 665	(530 947)	18 115 666
Affectations d'origine interne (Note 9)	25 000	-	1 910 299	-	-	1 935 299	-	-	-	(1 935 299)	-
Réduction des engagements internationaux (Note 12)	-	-	-	-	(4 160 355)	(4 160 355)	-	-	-	4 160 355	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 416	-	(170 000)	(279 577)	-	(446 161)	(35 197)	-	-	897 706	416 348
Apport affecté au Fonds Solidarité	-	-	(1 000 000)	-	-	(1 000 000)	-	-	1 000 000	-	-
Intérêts	-	-	-	-	-	-	-	36 665	219 428	-	256 093
Affectation aux programmes	-	-	-	-	-	-	-	-	(152 315)	-	(152 315)
Investissement en immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	2 173	-	-	(2 173)	-
Programme de mouvement de la main-d'œuvre	-	(583 429)	-	-	-	(583 429)	-	-	-	583 429	-
Soldes au 31 août 2020	157 045 \$	1 916 571 \$	740 299 \$	677 744 \$	2 314 554 \$	5 806 213 \$	45 014 \$	1 281 716 \$	8 329 778 \$	3 173 071 \$	18 635 792 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix État des produits et des charges

Pour l'exercice terminé le 31 août	2020	2019
Produits (Annexe A)	22 045 759 \$	34 260 797 \$
Charges		
Programmes internationaux (Annexe B)		
Programmes de développement international - Portion non affectée	4 837 179	7 213 830
Programmes de développement international - Portion affectée	12 765 018	20 872 676
	<u>17 602 197</u>	<u>28 086 506</u>
Programmes au Canada (Annexe C)		
Programme d'engagement du public	2 061 886	2 144 404
Programme de plaidoyer	9 853	33 824
Programme de communication	1 206 916	1 027 690
Programme de développement philanthropique	437 623	185 181
Québec sans frontières	109 058	180 671
	<u>3 825 336</u>	<u>3 571 770</u>
Gouvernance et gestion des activités de fonctionnement (Annexe D)		
Gouvernance	359 520	514 662
Direction générale et services administratifs	1 525 332	1 771 348
Autres dépenses	1 525 420	956 810
	<u>3 410 272</u>	<u>3 242 820</u>
	<u>24 837 805</u>	<u>34 901 096</u>
Insuffisance des produits sur les charges avant autres éléments	(2 792 046)	(640 299)
Autres éléments		
Gain sur la vente de placements	934 931	434 280
Variation du gain non réalisé (de la perte non réalisée) sur les placements	363 164	(314 769)
Règlement d'une succession majeure	1 910 299	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	416 348 \$	(520 788)\$

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 août	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	416 348 \$	(520 788)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	35 197	48 804
Gain sur la vente de placements	(934 931)	(434 280)
Variation (du gain non réalisé) de la perte non réalisée sur les placements	(363 164)	314 769
Affectation du Fonds Solidarité aux programmes	(152 315)	(181 260)
	<u>(998 865)</u>	<u>(772 755)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(181 120)	3 137 694
Sommes à recevoir d'une succession	2 297 482	(25 258)
Frais payés d'avance	62 156	(79 079)
Sommes payées d'avance sur les projets	121 227	29 929
Créditeurs	634 069	(42 270)
Apport reporté - Succession	(1 908 417)	14 874
Apports reportés - Programmes de développement	(7 025 361)	(1 463 305)
Prêts à fonds perdus	(6 799)	(34 131)
	<u>(7 005 628)</u>	<u>765 699</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation de la trésorerie comprise dans les placements	2 731 225	(1 787 957)
Acquisition de placements	(12 843 048)	(20 402 427)
Produit de cession de placements	18 233 919	19 499 867
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 173)	(4 391)
	<u>8 119 923</u>	<u>(2 694 908)</u>
Flux de trésorerie liés à l'activité de financement		
Apports reçus à titre de dotations	<u>256 093</u>	<u>958 168</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 370 388	(971 041)
Encaisse, début de l'exercice	<u>3 136 298</u>	<u>4 107 339</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>4 506 686 \$</u>	<u>3 136 298 \$</u>

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Notes complémentaires

31 août 2020

1. Principales méthodes comptables

Nature et but de l'organisme	L'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, constituée par lettres patentes selon la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, est un organisme de bienfaisance qui contribue par ses actions humanitaires à la résolution des problèmes sociaux à travers le monde. Le 26 mai 2014, l'Organisation a obtenu ses statuts de prorogation en vertu de l'article 211 de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'Organisation est reconnue comme organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations se rapportent à la dépréciation des actifs financiers évalués au coût après amortissement. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.
Instruments financiers	<p>Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.</p> <p>Par la suite, les titres capitaux propres négociés sur un marché actif et les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, de même que des placements en obligations que l'Organisation a fait le choix irrévocable d'évaluer à la juste valeur. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée en résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charge pour les éléments évalués à la juste valeur et ils sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument financier pour les éléments évalués au coût après amortissement.</p>

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Notes complémentaires

31 août 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instrument financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs d'une perte de valeur. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou les flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur comptable de cet actif est réduite et le montant est constaté à titre de dépréciation dans le résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée, et le montant de la reprise de valeur est comptabilisé en résultat net.

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les soldes à recevoir du Carême de partage et des successions, les autres débiteurs, les comptes fournisseurs, les salaires à payer, les indemnités de départ du programme de mouvement de la main-d'oeuvre, le règlement d'un prêt à fonds perdus et les prêts à fonds perdus.

Les instruments financiers évalués à la juste valeur comprennent les parts de fonds communs de placement, les placements en actions et les obligations dont le cours est publié sur un marché actif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes d'encaisse.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Matériel informatique	3 ans
Équipement de bureau	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. Une perte de valeur correspondant à l'excédent de leur valeur comptable sur leur juste valeur est constatée lorsqu'il est établi que la valeur comptable n'est pas recouvrable.

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Notes complémentaires

31 août 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

Aide gouvernementale Les subventions ayant trait aux salaires versés durant la pandémie de « COVID-19 » sont comptabilisées à titre de revenus divers.

Description des actifs nets affectés et des dotations *Dotations*
L'Organisation dispose de 10 fonds de dotation. Les revenus de ces fonds sont incorporés au fonds lui-même et un pourcentage des gains générés sert à financer des projets de développement lorsque le montant généré est suffisamment élevé pour ce faire.

Solidarité de Développement et Paix

Mis en place en septembre 2016, le fonds Solidarité de Développement et Paix vise à financer, à partir des intérêts générés par le capital cumulé, des projets de développement à l'intérieur des quatre axes programmatiques et l'aide humanitaire. Bien qu'il s'apparente à un fonds de dotation dans sa forme et son fonctionnement, une clause dans l'entente de constitution indique que le capital pourra être utilisé avant terme avec l'accord des parties. Les revenus de placement générés par le capital du Fonds Solidarité sont affectés, l'année suivante de leur réalisation, au fonctionnement de l'Organisation, à la programmation régulière et/ou à des projets d'aide humanitaire, selon la volonté exprimée par les contributeurs.

Affectations

Immobilisations corporelles

Les actifs nets investis en immobilisations comprennent le coût amorti du matériel informatique, de l'équipement de bureau et des améliorations locatives qui sont utilisés par l'Organisation pour réaliser sa mission.

Affectés à l'assemblée d'orientation

Cette affectation des actifs nets vise à financer l'assemblée d'orientation qui se déroule tous les cinq ans. Un transfert de 25 000 \$ est effectué annuellement à partir du fonds non affecté. Les revenus d'intérêts générés par le solde non utilisé augmentent le solde de ce fonds au fil des années.

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Notes complémentaires

31 août 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

Description des actifs nets affectés et des dotations (suite)	Affectés au fonds de réserve Ce fonds constitue la réserve non affectée de l'Organisation et représente le montant qui lui permettrait de couvrir une partie des opérations en cas de cessation de ses activités. Fonds spécial temporaire Ce fonds temporaire inclut les sommes que l'Organisation a reçues dans le cadre d'un don majeur au cours des exercices 2013 et 2014 ainsi que les revenus de placements y afférents. Les sommes accumulées dans ce fonds servent principalement à financer des projets au Moyen-Orient et à promouvoir le travail effectué à l'international par l'Organisation. Fonds d'engagements internationaux Ce fonds comprend les apports reportés et les affectations d'origine interne associées au programme de développement international ainsi que les réductions ou les annulations de projets afin de garantir que ces sommes soient utilisées ultérieurement pour le programme international. Ainsi, le Fonds permet de couvrir les engagements décrits plus haut pour les trois prochaines années. Fonds Alain Richemond Ce fonds inclut les sommes que l'Organisation a reçues dans le cadre d'une succession majeure au cours de l'exercice 2014, mais qui ont été affectées aux actifs nets au cours de l'exercice terminé le 31 août 2020. Un montant de 1 000 000 \$ a été affecté par le Conseil National au Fonds Solidarité. Les autres sommes accumulées dans ce compte servent exclusivement à financer des projets de construction, de formation et de développement scolaire dans des villages défavorisés, plus spécifiquement en Asie.
Comptabilisation des apports et des produits	L'Organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés à des charges spécifiques sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Notes complémentaires

31 août 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des apports et des produits (suite)

Les apports provenant du Carême de partage, d'activités de collecte de fonds et des autres dons qui ne sont pas assujettis à des restrictions sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus par l'Organisation ou ses mandataires. Les apports assujettis à des restrictions sont inscrits à titre d'apports reportés, puis ils sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont utilisés conformément aux restrictions imposées par les donateurs.

L'Organisation conclut des ententes avec le gouvernement canadien, plus particulièrement avec Affaires mondiales Canada (AMC) pour le financement de projets dans divers pays, dont Assistance humanitaire internationale (AHI). La partie des apports liés aux programmes de développement est constatée à titre de produits, dans la mesure où les charges connexes sont engagées. L'autre partie des apports relatifs au recouvrement des frais généraux, les honoraires de gestion et les frais d'approvisionnement revenant à l'Organisation sont constatés à titre de produits conformément aux dispositions de chaque contrat.

Les apports reçus à titre de dotations et les intérêts générés par ces apports sont constatés en augmentation directe des actifs nets reçus à titre de dotations.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'Organisation. Les produits provenant des parts de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Notes complémentaires

31 août 2020

2. Continuité d'exploitation

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et sont basés sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation, laquelle suppose que l'Organisation sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Plusieurs conditions et faits défavorables laissent planer des doutes quant au bien-fondé de cette hypothèse. Une importante insuffisance des produits sur les charges a été subie par l'Organisation au cours des quatre derniers exercices. De plus, la pandémie de la COVID-19 a forcé l'annulation de la collecte par les diocèses de partout au Canada et destinée à l'Organisation, lors du carême du printemps 2020, représentant un manque à gagner d'environ 3 000 000 \$. Conséquemment, la trésorerie utilisée par les activités de fonctionnement a totalisé 7 005 628 \$ durant l'exercice terminé le 31 août 2020. La capacité de l'Organisation de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dépend du résultat des prochaines collectes et de la générosité des donateurs. L'Organisation a diminué les fonds de réserve dans ses actifs nets afin de pallier le manque à gagner lié à la pandémie.

Par ailleurs, étant très conscient de la situation et la prenant au sérieux, le Conseil national a adopté un plan de rationalisation et de réduction des dépenses et il a bon espoir de retrouver un excédent des produits sur les charges au cours des prochains exercices. L'état actuel de la pandémie ne permet toutefois pas de savoir si une collecte pourra avoir lieu lors du carême du printemps 2021. Néanmoins, les discussions avec les représentants de la Conférence des évêques catholiques canadiens sont fructueuses et ont permis de tenir une collecte spéciale à l'automne 2020. Bien que plus modeste que la traditionnelle collecte du printemps, cette campagne permet néanmoins d'envisager un carême presque totalement virtuel pour 2021.

Les états financiers ne reflètent pas les ajustements qui pourraient être nécessaires advenant que l'Organisation ne soit pas en mesure de poursuivre ses activités.

3. Placements

	2020	2019
Évalués à la juste valeur		
Trésorerie	3 341 061 \$	6 072 232 \$
Obligations, 1,50 % à 3,49 %, échéant entre 2020 et 2030 (coût 6 783 220 \$; 10 043 795 \$ en 2019)	7 008 220	10 226 490
Actions (coût 7 507 288 \$; 8 685 792 \$ en 2019)	7 900 389	9 389 603
Parts de fonds communs de placement (coût 1 462 944 \$; 1 506 632 \$ en 2019)	2 799 327	2 184 673
	21 048 997	27 872 998
Placements liés au Fonds Solidarité	(8 110 350)	(7 110 350)
	12 938 647 \$	20 762 648 \$

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Notes complémentaires**

31 août 2020

4. Débiteurs

	2020	2019
Carême de partage	463 567 \$	793 082 \$
Subventions salariales à recevoir	463 503	-
Taxes à la consommation	104 945	62 832
Autres débiteurs	46 662	41 643
	1 078 677 \$	897 557 \$

5. Sommes à recevoir d'une succession

L'Organisation a été désignée comme liquidatrice d'une succession dont elle a vendu les biens meubles et immeubles pour une contrepartie totale de 2 183 630 \$. Au 31 août 2019, cette somme ainsi que les produits d'intérêts accumulés de 113 852 \$ étaient détenus dans un compte en fiducie. L'Organisation a encaissé la somme de 2 297 482 \$ au cours de l'exercice, nette de dépenses cumulées de 387 183 \$ engagées par l'Organisation et directement reliées à la succession. Un montant de 1 910 299 \$ a été affecté au Fonds Alain Richemond.

6. Immobilisations corporelles

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique	1 032 974 \$	1 027 200 \$	1 030 800 \$	1 011 443 \$
Équipement de bureau	594 956	582 084	594 956	572 658
Améliorations locatives	362 522	336 154	362 522	326 139
	1 990 452	1 945 438	1 988 278	1 910 240
		45 014 \$		78 038 \$

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Notes complémentaires**

31 août 2020

7. Crédoiteurs

	2020	2019
Comptes fournisseurs	375 591 \$	675 111 \$
Salaires, charges sociales et retenues à la source	694 521	521 180
Indemnités de départ - programme mouvement de la main-d'œuvre	583 429	-
Règlement d'un prêt à fonds perdus à payer	201 020	-
Frais courus	8 191	32 392
	1 862 752 \$	1 228 683 \$

Aux 31 août 2020 et 2019, les sommes à remettre à l'État totalisent 13 332 \$ et 16 365 \$ respectivement.

8. Apports reportés - Programmes de développement

	2019 Total	Montants encaissés	Produits constatés	2020 Total
Gouvernement du Québec	162 925 \$	570 119 \$	(367 901)\$	365 143 \$
Programme AHI AMC	4 800 705	2 900 000	(6 820 197)	880 508
Programme République démocratique du Congo	1 313 318	1 072 337	(2 385 655)	-
Projet Catholic Women's League	15 000	-	(15 000)	-
Projet Canadian Foodgrains Bank	97 736	-	-	97 736
Programme Québec sans frontières	92 888	125 743	(108 187)	110 444
Programmes de secours d'urgence				
Programme Haïti	187 754	14 712	(32 788)	169 678
Programme Syrie	782 984	30 483	(485 524)	327 943
Programme Philippines	329 493	195 241	(294 273)	230 461
Programme Népal	316 172	1 145	(317 317)	-
Programme Afrique	3 107 186	69 171	(1 098 261)	2 078 096
Programme Bangladesh	630 644	19 736	(245 366)	405 014
Autres appels spéciaux	1 988 934	763 379	(616 958)	2 135 355
	13 825 739 \$	5 762 066 \$	(12 787 427)\$	6 800 378 \$

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Notes complémentaires

31 août 2020

9. Affectations d'origine interne

Au cours de l'exercice, le Conseil national de l'Organisation a affecté 25 000 \$ à l'assemblée d'orientation, qui a été repoussée en raison de la pandémie de « COVID-19 » et 1 910 299 \$ au Fonds Alain Richemond, duquel un montant de 1 000 000 \$ a été affecté au Fonds Solidarité. L'Organisation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil national.

10. Carême de partage - Carême antérieur

Les dons provenant du Carême de partage sont constatés lorsqu'ils sont reçus par les mandataires et que ceux-ci en confirment le montant à l'Organisation. Les dons dont la confirmation est fournie tardivement sont constatés sous la rubrique Carême antérieur.

11. Régime de retraite

Le régime de retraite des employés de l'Organisation est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés admissibles selon les critères précisés dans l'entente du régime. L'Organisation est tenue de contribuer 5 % du salaire brut des salariés. L'Organisation a contribué un montant de 219 885 \$ au cours de l'exercice (229 024 \$ en 2019). Ce montant est constaté dans l'état des produits et des charges.

12. Engagements contractuels

L'Organisation s'est engagée, en vertu de baux échéant entre mars 2023 et août 2024, à verser un montant total de 921 478 \$. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

2021	304 679 \$
2022	295 956
2023	281 583
2024	39 260
	<hr/>
	921 478 \$

L'Organisation s'est aussi engagée avec des partenaires à réaliser des projets internationaux jusqu'en 2022. Un montant de 5 409 393 \$ est engagé selon des protocoles d'entente au 31 août 2020. De ce montant, la contribution de l'Organisation s'élève à 2 314 554 \$. Le solde résiduel des engagements est soutenu par AMC, les dons du public et des appels spéciaux ainsi que par d'autres bailleurs de fonds. Advenant que l'Organisation n'obtienne pas des bailleurs de fonds le financement nécessaire à la réalisation de ces projets, l'Organisation pourrait se soustraire de ses engagements. Au 31 août 2020, la somme affectée aux engagements internationaux a été réduite de 4 160 355 \$.

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Notes complémentaires

31 août 2020

13. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à l'Organisation une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. L'Organisation est exposée à un risque de crédit qui résulte de la possibilité qu'un client ou une contrepartie d'un instrument financier n'honore pas ses obligations financières, qu'il existe une concentration de transactions effectuées avec la même contrepartie, ou des obligations financières aux caractéristiques économiques semblables qui sont susceptibles d'être atteintes de manière similaire par les changements dans la conjoncture économique. Les instruments financiers de l'Organisation qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit sont principalement liés au Carême de partage à recevoir.

La politique de placement de l'Organisation spécifie les lignes directrices et des restrictions concernant chaque catégorie de placement admis de manière à réduire le risque de crédit. La politique de placement est revue périodiquement par le comité des finances et de vérification.

L'Organisation a modifié son exposition au risque de crédit par rapport à l'exercice précédent, notamment en raison de la diminution du Carême de partage à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation éprouve des difficultés à honorer ses obligations liées à des passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, en raison des besoins en trésorerie opérationnels, l'Organisation n'ait pas suffisamment de fonds pour régler une transaction à la date d'échéance; soit forcée de vendre des actifs financiers à un montant plus bas que le prix du marché; ou soit dans l'impossibilité de régler ou de recouvrer un actif financier. L'Organisation est exposée à un risque lié principalement aux passifs financiers comptabilisés au bilan.

L'approche de l'Organisation pour gérer la liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle aura toujours un flux de trésorerie suffisant pour financer ses activités et faire face à ses dettes lorsqu'elles sont exigibles, tant dans des conditions normales que perturbées. L'Organisation conserve une partie de ses actifs investis en titres réalisables à court terme.

L'Organisation a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des indemnités de départ liées au programme de mouvement de la main-d'œuvre et du règlement d'un prêt à fonds perdus à payer.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt sur les taux d'intérêt fixes de ses instruments financiers, qui exposent l'Organisation à un risque de juste valeur.

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix Notes complémentaires

31 août 2020

13. Instruments financiers (suite)

L'Organisation atténue le risque de taux d'intérêt sur ses placements en diversifiant la durée de ses placements à revenu fixe détenus à une période donnée.

L'Organisation a modifié son exposition au risque de taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent, en diminuant les placements en obligations.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en bourse et dans des parts de fonds communs de placement.

En accord avec la politique de placement en vigueur, la direction s'assure que l'actif de l'Organisation est administré en fonction d'un équilibre entre les risques et le rendement des placements. Les gestionnaires du portefeuille doivent se conformer à cette politique et doivent rendre compte de leur gestion annuellement.

Il n'y a eu aucune variation du risque par rapport à l'exercice précédent.

14. Événements postérieurs à la date du bilan

Au cours de l'exercice, l'écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus, connue sous le nom de « COVID-19 », a entraîné des mesures d'urgence à l'échelle mondiale pour lutter contre la propagation du virus. Au nombre de ces mesures, notons les périodes de quarantaine, qui ont provoqué l'interruption des activités des entreprises à l'échelle mondiale et, par conséquent, ont entraîné un ralentissement de l'économie. L'Organisation a reçu au cours de l'exercice des subventions gouvernementales pour atténuer le choc économique de cette pandémie sur l'Organisation. La capacité de l'Organisation de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dépend du résultat des prochaines collectes de Carême de partage et de la générosité des donateurs. La durée et l'incidence de la pandémie sont inconnues pour le moment et il est impossible d'estimer avec certitude son incidence sur les états financiers de l'Organisation au cours des prochaines périodes.

Par ailleurs, en septembre 2020, l'Organisation a reçu un produit de succession de 1 500 000 \$.

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Annexe A - Produits**

Pour l'exercice terminé le 31 août	2020	2019
Carême de partage		
Diocèses et paroisses	865 123 \$	3 147 322 \$
Dons mensuels	1 119 666	1 132 691
Activités régionales et autres	2 092 749	1 783 870
Carême antérieur (Note 10)	716 637	1 602 528
	4 794 175	7 666 411
Contributions gouvernementales - Portion non affectée		
Manitoba Council for International Cooperation (MCIC)	46 492	60 000
Activités de développement philanthropique		
Successions	843 544	1 557 917
Dons d'actions	108 058	211 195
Rentes et primes d'assurance	1 000	1 703
Sollicitations postales	1 340 999	1 365 271
Dons spontanés non affectés	847 896	852 214
Dons majeurs et dons d'entreprises	285 739	203 414
Collectes de fonds diverses	59 531	77 593
	3 486 767	4 269 307
Revenus divers		
Revenus de placements - Général	183 095	260 206
Affectation du Fonds Solidarité aux programmes	152 315	181 260
Cofinancement	-	52 996
Subvention salariale d'urgence du Canada	463 503	-
	798 913	494 462
Contributions gouvernementales - Portion affectée		
Programmes de secours d'urgence - Dons du public	3 090 487	3 234 725
Programmes de secours d'urgence - Revenus d'intérêts	141 986	171 660
Gouvernement fédéral - Programmes internationaux	9 205 851	17 855 807
Gouvernement du Québec - Programmes internationaux	372 901	325 239
Québec sans frontières	108 187	183 186
	12 919 412	21 770 617
	22 045 759 \$	34 260 797 \$

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Annexe B - Charges - Programmes internationaux**

Pour l'exercice terminé le 31 août	2020	2019
Programmes de développement international -		
Portion non affectée		
Programmes de développement	4 139 501 \$	6 156 376 \$
Programmes de secours d'urgence - De première ligne	-	111 300
Autres	-	52 996
	4 139 501	6 320 672
Coûts de fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	666 366	776 354
Autres coûts de fonctionnement	31 312	116 804
	697 678	893 158
	4 837 179	7 213 830
Programmes de développement international -		
Portion affectée		
Programmes de secours d'urgence - Dons du public	2 470 679	2 691 585
Programmes de secours d'urgence - Coûts de fonctionnement	535 606	513 519
Gouvernement fédéral - Programmes internationaux	8 750 353	16 944 651
Programmes liés au fonds spécial temporaire	305 000	275 000
Programmes liés au fonds Alain Richemond	170 000	-
Gouvernement du Québec - Programmes internationaux	533 380	447 921
	12 765 018	20 872 676
	17 602 197 \$	28 086 506 \$

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Annexe C - Charges - Programmes au Canada**

Pour l'exercice terminé le 31 août	2020	2019
Programme d'engagement du public		
Salaires et avantages sociaux	1 827 711 \$	1 849 426 \$
Dépenses des bureaux régionaux	117 405	143 014
Stagiaires - Programme jeunesse	-	1 195
Autres coûts opérationnels	70 477	111 420
Octrois aux conseils diocésains	40 010	31 209
Autres	6 283	8 140
	2 061 886	2 144 404
Programme de plaidoyer		
Dépenses de recherches et de plaidoyer	9 853	33 824
Programme de communication		
Coûts opérationnels	1 059 824	836 733
Carême de partage - Matériel et distribution	123 808	122 454
Campagne d'automne - Matériel et distribution	23 284	68 503
	1 206 916	1 027 690
Programme de développement philanthropique		
Coûts opérationnels	133 824	101 526
Dons majeurs et planifiés	34 943	13 666
Sollicitations postales	65 761	63 959
Règlement d'un prêt à fonds perdus	194 221	-
Autres	8 874	6 030
	437 623	185 181
Québec sans frontières	109 058	180 671
	3 825 336 \$	3 571 770 \$

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Annexe D - Charges - Gouvernance et gestion
des activités de fonctionnement**

Pour l'exercice terminé le 31 août	2020	2019
Gouvernance		
Rencontres du Conseil national et du comité exécutif	111 201 \$	114 476 \$
Comités du Conseil national	38 657	42 376
Conseil de développement international	1 870	3 277
Rencontres provinciales	28 397	88 004
Frais d'affiliation	60 000	107 654
Justice sociale de la CECC	115 000	120 000
Autres frais de gouvernance	4 395	38 875
	359 520	514 662
Direction générale et services administratifs		
Salaires et avantages sociaux	1 271 290	1 482 135
Coûts de fonctionnement	254 042	289 213
	1 525 332	1 771 348
Autres dépenses		
Amortissement des immobilisations corporelles	35 197	48 804
Programme de mouvement de la main-d'oeuvre	583 429	-
Dépenses structurelles - Frais fixes	815 814	812 772
Projets spéciaux et nouvelles initiatives	90 980	95 234
	1 525 420	956 810
	3 410 272 \$	3 242 820 \$